

de la Chambre. Je suis sûr que tous les députés partagent le même idéal d'unité nationale dont a parlé si éloquemment l'honorable député.

Peut-être m'est-il également permis, monsieur l'Orateur, de féliciter ici le premier ministre de son état de santé et de sa vigueur à sa rentrée au Canada après une tournée mondiale qui a dû lui être aussi stimulante et précieuse qu'elle a été sans doute épuisante. Nous nous rappelons, monsieur l'Orateur, la grande fatigue qu'une tournée semblable avait occasionnée à son prédécesseur, le très hon. Louis St-Laurent. Celui-ci l'avait entreprise après six années d'un travail ardu au poste de premier ministre, ce qui ne pouvait manquer de lui imposer un effort physique plus grand encore qu'il ne l'aurait été en d'autres circonstances. Le discours du trône fait mention des visites que le premier ministre a faites aux pays du Commonwealth. Je ne doute pas qu'il nous fera, peut-être lorsqu'il prendra la parole après moi, un récit de ce voyage qui, pour employer les termes mêmes du discours du trône, a raffermi et ravivé nos étroites relations avec les pays du Commonwealth.

J'ai l'intention, monsieur l'Orateur, de me reporter au discours du trône, comme la Chambre doit s'y attendre, pour examiner et critiquer certains aspects de la politique du gouvernement. Évidemment, je ne puis traiter aujourd'hui un aussi vaste sujet, mais d'autres occasions se présenteront. Pour cette fois, même si je vais parler longuement, je le crains, je choisirai pourtant mes sujets. Le discours du trône est une liste de propositions du gouvernement. C'est l'éloge pas très subtil de la politique du gouvernement, attribué, comme d'habitude, au représentant au Canada de Sa Majesté par le gouvernement du jour, qui assume la responsabilité du fond du discours. Il donne une impression bien trompeuse sur certains points en ne donnant aucune impression sur l'état de la nation en janvier 1959, car il mentionne avec beaucoup d'indifférence certains des problèmes les plus difficiles et dangereux qui aient assailli notre pays depuis de longues années. On ne s'en douterait jamais, monsieur l'Orateur, en se référant au texte du discours du trône.

Comme l'an dernier, le discours se comprend plus par ses omissions que par ce qu'il contient. M. Arthur Blakely, chroniqueur de la *Gazette* de Montréal, a parlé, en commentant le discours l'autre jour, des sujets tabous qui n'y figuraient pas. Ce ne sont pas des sujets tabous, monsieur l'Orateur, mais ils sont certes demeurés sans mention. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, l'opposition loyale de Sa Majesté, nous proposons de les

mentionner durant le présent débat. Je m'empresse de rectifier cette omission sur-le-champ.

Le discours mentionne, au début, la visite prochaine de Sa Majesté et du prince Philippe. Comme je l'ai dit l'autre jour quand le premier ministre a fait mention de leur venue, je suis certain que tous, des deux côtés de cette Chambre, nous nous réjouissons de cette prochaine visite et que nous nous joindrons à tous les Canadiens pour offrir nos vœux de bienvenue à Sa Majesté et à son époux. Je pense que je devrais ici dire un mot de la courte visite du prince Philippe l'automne dernier. Bien que cette visite ait été de courte durée et bien chargée, le prince a tout de même pris le temps de se rendre à Springhill et d'exprimer, en cette pénible occasion, tout le bouleversement et le chagrin que tous les Canadiens ont éprouvé en face de la catastrophe qui a frappé cette ville minière, catastrophe qui nous a aussi remplis d'admiration devant le courage indomptable qu'ont montré ces gens éprouvés encore une fois. Tous les Canadiens ont sympathisé avec cette collectivité que j'ai osé qualifier de collectivité méritant la croix de George. Cependant, la sympathie à elle seule ne suffit pas et le Parlement doit la concrétiser afin de restaurer et de maintenir la vie économique de cette collectivité.

Le discours contient ensuite quelques paragraphes sur les affaires internationales. Nous aurons bientôt, j'espère, l'occasion de discuter ces questions plus à fond car la situation mondiale actuelle et la manière dont le Canada y contribue me paraissent motiver un débat sur ce sujet, dès que ce sera possible. Le discours traite de la situation internationale en termes si généraux qu'il ne nous éclaire guère quant aux problèmes concrets que pose pour nous et pour le Canada la situation internationale.

Le discours mentionne, il va sans dire, la nécessité du maintien de la paix. Cette nécessité, nous la reconnaissons tous.

Il est peut-être réaliste de dire que, pendant l'année, on a fait peu de progrès, malheureusement, en vue de répondre à ce besoin d'une paix durable. Certes, les preuves de progrès à cet égard que relève le discours du trône sont peu impressionnantes. Il est question de progrès dans le domaine du désarmement; mais tout ce qui témoigne de ce progrès c'est la rédaction d'un accord en vue de la cessation des essais d'armes nucléaires; on dit que c'est là un début prometteur. Je suppose, monsieur l'Orateur, qu'il s'agit de l'accord technique rédigé par la conférence d'experts à Genève; or, lorsque l'accord a été étudié sur le plan politique, on n'a pas tardé à se rendre compte qu'il était beaucoup plus facile d'en arriver à un tel